

ÉTUDE DES PRATIQUES de photocopie à l'Université

menée au cours de l'année universitaire 2013/2014

Rapport d'étude



Centre Français
d'exploitation
du droit de Copie

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
--------------	---

PARTIE 1 - DÉMARCHE D'ANALYSE	7
--------------------------------------	----------

1.1. L'échantillon de l'étude	8
-------------------------------	---

1.2. Méthodologie et résultats de la collecte des supports de cours	9
---	---

1.2.1. Principes de la collecte

1.2.2. Résultats de la collecte

1.3. Procédure de traitement des supports de cours	11
--	----

1.3.1. Enregistrement des supports de cours

1.3.2. Définition d'une œuvre protégée soumise à redevance

1.3.3. Principes d'analyse du contenu du support de cours

PARTIE 2 - RÉSULTATS DE L'ANALYSE STATISTIQUE DES INFORMATIONS RECUEILLIES	15
---	-----------

2.1. Caractéristiques générales des supports de cours	16
---	----

2.1.1. Taille moyenne des supports de cours

2.1.2. Diffusion moyenne des supports de cours

2.1.3. Part des supports de cours comportant des copies d'œuvres protégées

2.2. Analyse des volumes de pages de copies diffusées	19
---	----

2.2.1. Nombre de pages de photocopies reçues par étudiant et par an

2.2.2. Proportion de pages d'œuvres protégées sur l'ensemble des copies diffusées

2.2.3. Proportion de pages d'œuvres protégées dans les supports avec œuvres protégées

2.2.4. Nombre moyen de pages de photocopies d'œuvres protégées reçues par étudiant

2.3. Les catégories d'œuvres photocopiées	22
---	----

2.3.1. La répartition Livre/Presse

2.3.2. Les principales catégories d'œuvres copiées

2.3.3. Les trois principales catégories d'œuvres copiées selon les disciplines

CONCLUSION	25
------------	----

ANNEXES	27
---------	----

INTRODUCTION

Depuis 1998, la CPU (Conférence des Présidents d'Université), le CFC¹ (Centre Français d'exploitation du droit de Copie) et la SEAM² (Société des Éditeurs et Auteurs de Musique) ont adopté un dispositif contractuel qui permet à l'ensemble des universités françaises de réaliser des photocopies de publications protégées pour leurs besoins d'enseignement, dans le respect du droit d'auteur.

Dans ce cadre, des études sont réalisées périodiquement dans le but de mieux connaître la réalité des pratiques de photocopie des établissements universitaires.

Ainsi, la CPU et le CFC ont convenu que soit menée, au cours de l'année 2013/2014, une nouvelle analyse quantitative et qualitative des photocopies pédagogiques d'œuvres protégées réalisées dans les universités, afin d'actualiser les informations recueillies en 2004/2005.

Pour ce faire, une approche identique a été retenue consistant à examiner les supports de cours remis aux étudiants d'un échantillon d'établissements, tout au long d'une année universitaire.

Ce rapport présente tout d'abord la démarche d'analyse adoptée et, dans un second temps, les résultats du traitement statistique des données recueillies.

1. CFC : Société qui gère les droits de reprographie pour le livre et la presse.

2. SEAM : Société qui gère les droits de reprographie pour la musique imprimée.

PARTIE 1

Démarche d'analyse

Pour mener à bien cette étude, la CPU et le CFC ont constitué un **échantillon représentatif** d'établissements universitaires, auprès desquels un dispositif de collecte des supports de cours a été mis en place.

1.1. L'ÉCHANTILLON DE L'ÉTUDE

La présente étude concerne **19 établissements**, sollicités pour certaines de leurs composantes, retenues de façon à représenter les différentes formations dispensées à l'Université.

Une attention particulière a en effet été apportée pour obtenir la participation d'UFR dans chacune des **disciplines** suivantes : Lettres Sciences humaines, Droit Économie, Sciences Techniques, Médecine Pharmacie, STAPS et IUT.

L'échantillon comprend près de **132 000 étudiants**, soit **8 %** de la population universitaire française.

Le tableau suivant présente la composition de l'échantillon par discipline :

Disciplines	Nombre d'étabts	Nombre de composantes	Effectifs de l'échantillon ³	Effectifs nationaux ⁴	Représentativité
1 - Lettres Sciences humaines	6	17	27 560	465 412	6 %
2 - Droit Économie	8	14	46 706	445 511	10 %
3 - Sciences Techniques	5	8	20 846	324 144	6 %
4 - Médecine Pharmacie	4	4	21 535	216 228	10 %
5 - S.T.A.P.S.	2	2	2 941	48 320	6 %
6 - I.U.T.	7	8	12 345	115 780	11 %
TOTAL	19	53	131 933	1 615 395	8 %

On peut remarquer une meilleure représentativité des disciplines Droit Économie, Médecine Pharmacie et IUT (autour de 10 % des effectifs nationaux) par rapport aux Lettres Sciences humaines, aux Sciences et aux STAPS (6 %).

3. Source : effectifs des composantes déclarés par les universités au CFC au titre de l'année 2013/2014.

4. Source : Repères & Références Statistiques 2014, MEN.

1.2. MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS DE LA COLLECTE DES SUPPORTS DE COURS

1.2.1. Principe de la collecte

Chaque composante sollicitée s'est engagée à remettre au CFC la totalité des supports de cours photocopiés et distribués à ses étudiants au cours de l'année universitaire 2013/2014.

Précisons que par « support de cours », on entend tout document remis par les enseignants aux étudiants dans le cadre de leurs cours, quelle qu'en soit la taille (une ou plusieurs pages).

Pour obtenir ces documents, un dispositif de collecte a été mis en place au niveau des **services de reprographie** qui réalisent les reproductions pour le compte des **53 composantes** de l'échantillon⁵. Ainsi, les services concernés ont été chargés, dès le mois de juillet 2013, de reproduire un exemplaire supplémentaire de chaque support de cours en indiquant dessus sa diffusion (c'est-à-dire le nombre d'exemplaires reproduits, soit le nombre d'étudiants auquel il est destiné).

Précisons que pour 8 établissements, en raison d'une mise en place tardive de la collecte, cette dernière a été prolongée jusqu'en début d'année universitaire 2014/2015.

Le CFC a ensuite assuré l'acheminement de ces documents, l'analyse de leur contenu et le traitement des données.

Notons que la mise en place et le suivi de ces dispositifs de collecte a nécessité des contacts avec près d'une centaine d'interlocuteurs, dont des échanges réguliers avec une cinquantaine de personnes (principalement des responsables de service de reprographie).

Remarques :

- Les photocopies réalisées par les enseignants sur les copieurs en libre-service n'ont pas été prises en compte dans le cadre de ces dispositifs de collecte.
- De même, les copies de publications protégées réalisées par les étudiants ne relèvent pas du champ de la présente étude.

⁵. Il faut souligner que les composantes retenues ont toutes recours à un service de reprographie, condition indispensable pour assurer une collecte efficace des supports de cours.

1.2.2. Résultats de la collecte

Plus de **36 200 supports de cours** (SC) ont été collectés auprès de 50 services de reprographie tout au long de l'année universitaire :

- **16 884** (46 %) au titre du premier semestre,
- **15 953** (44 %) pour le second semestre,
- **3 381** (9 %) pour lesquels l'information n'est pas disponible,

soit un total de **36 218** documents.

Le tableau suivant présente les volumes de supports de cours reçus par discipline :

Disciplines	SC reçus	% sur total SC reçus	Effectifs de l'échantillon	%
1 - Lettres Sciences humaines	8 441	23 %	27 560	21 %
2 - Droit Économie	9 933	27 %	46 706	35 %
3 - Sciences Techniques	6 853	19 %	20 846	16 %
4 - Médecine Pharmacie	1 225	3 %	21 535	16 %
5 - S.T.A.P.S.	507	1 %	2 941	2 %
6 - I.U.T.	9 259	26 %	12 345	9 %
TOTAL	36 218	100 %	131 933	100 %

Remarques :

■ Si l'on considère le nombre de supports de cours transmis par chaque université, toutes composantes confondues, on observe que les quantités sont très variables d'un établissement à l'autre (cf. annexe 1).

■ Déperditions d'informations :

Dans certaines composantes, des volumes parfois conséquents de supports de cours n'ont pu être collectés, en raison d'une mise en place tardive du dispositif (alors que des tirages importants avaient déjà été effectués), de consignes mal appliquées ou encore de copies effectuées par d'autres moyens (cas des corporations étudiantes en Médecine).

Toutefois, certains services de reprographie disposant de données précises sur leur activité ont pu procéder à une évaluation des volumes correspondants (7 services sur 53).

Les résultats présentés dans ce rapport tiennent compte de ces corrections.

1.3. PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES SUPPORTS DE COURS

À réception des documents, le CFC a procédé à leur traitement en plusieurs étapes : tous ont été enregistrés, puis ceux comprenant des copies de publications protégées ont fait l'objet d'une analyse détaillée de leur contenu.

1.3.1. Enregistrement des supports de cours

En premier lieu, chaque support de cours (quelle que soit sa taille : fascicule ou feuille volante) s'est vu attribuer un numéro d'enregistrement dans le système informatique du CFC, auquel ont été rattachées les informations descriptives suivantes :

- l'université dont il provient,
- la discipline,
- sa diffusion (c'est-à-dire le nombre d'exemplaires distribués),
- le nombre total de pages du support de cours,
- la présence ou non d'œuvres protégées.

Un tri a ensuite été opéré en distinguant deux catégories de supports :

- ceux qui comportent au moins une photocopie d'œuvre protégée ;
- ceux qui n'en comportent aucune.

1.3.2. Définition d'une œuvre protégée soumise à redevance

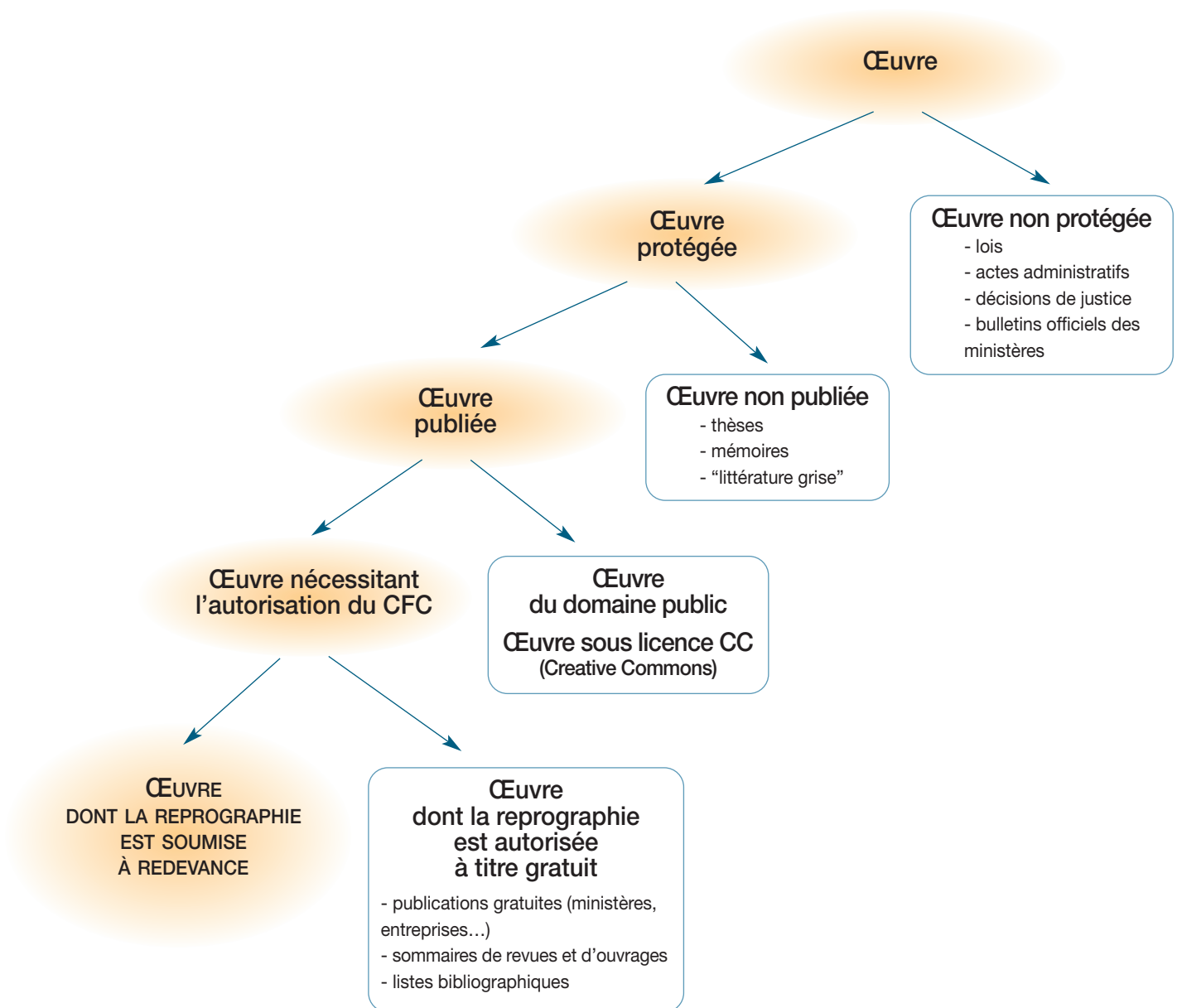
La CPU et le CFC ont été amenés à préciser quelles sont les œuvres photocopées dans les supports de cours universitaires qui donnent lieu à versement de droits d'auteur au CFC. C'est ainsi que la notion d'**OPSR** (Œuvre Protégée Soumise à Redevance) a été arrêtée⁶.

6. Lors de l'étude réalisée en 1999/2000.

Elle correspond aux œuvres qui répondent aux critères suivants :

- **protégées,**
- **publiées sous forme de livre ou de périodique**, qu'il s'agisse d'œuvre papier ou numérique,
- **hors du domaine public**⁷,
- **à l'exclusion de certaines catégories de publications**, telles que celles sous licence creative commons, les publications gratuites des ministères... (cf. schéma ci-dessous).

Définition d'une OPSR



7. Rappelons qu'une œuvre est protégée jusqu'à 70 ans après la mort de l'auteur pour un livre, et 70 ans après la date de première publication pour un périodique.

1.3.3. Principes d'analyse du contenu du support de cours

Dès lors qu'un support de cours comprend une photocopie d'extrait d'OPSR, son contenu est analysé de façon détaillée.

Pour chaque œuvre repérée, sont mentionnées les informations suivantes :

- **la nature de la publication concernée** (ex : livre de poche, scolaire, universitaire et professionnel, journal grand public, revue professionnelle spécialisée...), en précisant son support d'origine (papier ou numérique) ; le CFC dispose en effet d'une typologie de publications qui comporte 14 catégories, 7 pour le livre et 7 pour la presse (cf. annexe 2).

- **la taille de l'extrait copié** : l'unité de compte retenue est la feuille de format A4 (21 x 29,7 cm) ; pour les extraits de taille inférieure, le CFC comptabilise jusqu'au quart de page.

L'examen de chaque œuvre permet donc de préciser la nature de la publication copiée et le nombre de pages de copies correspondant.

Ainsi, pour chaque support de cours comportant des OPSR, est créé un fichier informatique détaillant son contenu.

Remarque :

Pour certains emprunts semblant provenir d'œuvres protégées, il subsiste un doute en raison d'un référencement insuffisant. Ces extraits n'ont pas été pris en compte dans les calculs qui suivent (ils représentent 7 % des pages d'OPSR).

Une fois ce premier traitement effectué, les informations obtenues sont compilées pour chaque composante, puis pour chaque discipline, afin de procéder aux différentes analyses statistiques.

PARTIE 2

Résultats de l'analyse statistique des informations recueillies

Cette partie présente les principaux résultats du traitement statistique, en s'attachant :

- à examiner les caractéristiques générales des supports de cours reçus,
- puis, à considérer les volumes de pages correspondant à ces documents,
- pour enfin préciser quelles sont les catégories d'œuvres photocopiées.

Notons que les résultats sont présentés ci-après :

- en distinguant chacune des 6 disciplines universitaires : Lettres Sciences humaines, Droit Économie, Sciences Techniques, Médecine Pharmacie, STAPS, IUT ;
- en moyenne globale, établie en pondérant les résultats disciplinaires par la structure des effectifs nationaux.

2.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES SUPPORTS DE COURS

2.1.1. Taille moyenne des supports de cours

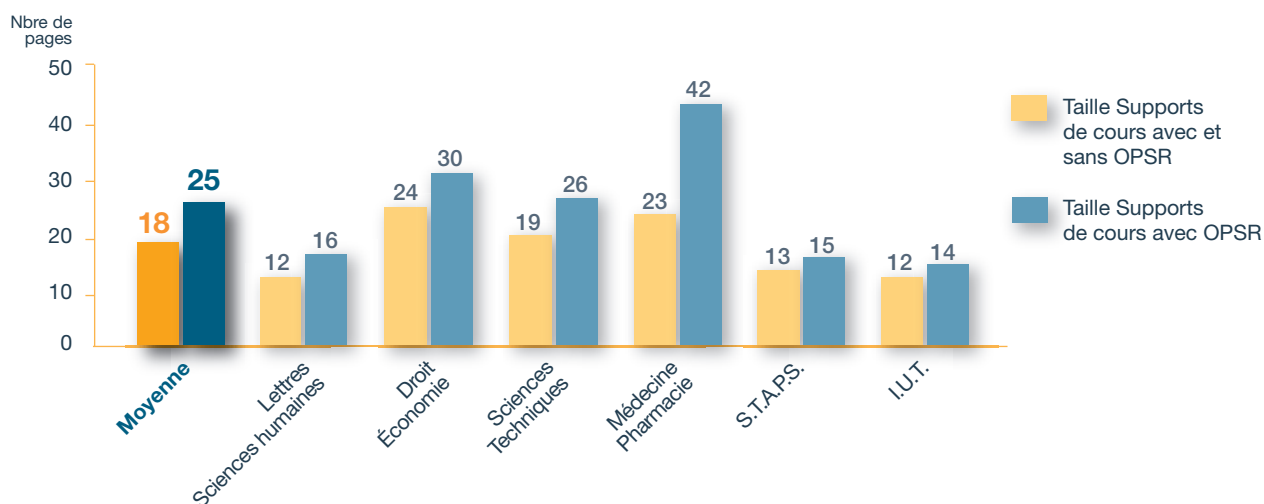
On observe une grande hétérogénéité de la forme des documents remis aux étudiants : il peut s'agir de photocopiés de plusieurs dizaines de pages, de fascicules plus légers ou encore de feuilles volantes (une ou deux pages).

Les contenus de ces supports sont très diversifiés : depuis le cours entièrement rédigé par l'enseignant, illustré le cas échéant de quelques extraits d'œuvres, jusqu'au recueil de textes d'auteurs sélectionnés à la façon d'une anthologie. Ils peuvent aussi se limiter à un plan de cours ou à la copie d'un article de presse.

Sur l'ensemble des supports de cours reçus, la taille moyenne s'établit à **18 pages**.

Si l'on considère les seuls **soutiens de cours comportant des OPSR**, on observe, pour toutes les disciplines, que ceux-ci ont **un nombre de pages plus élevé, avec une moyenne de 25 pages**.

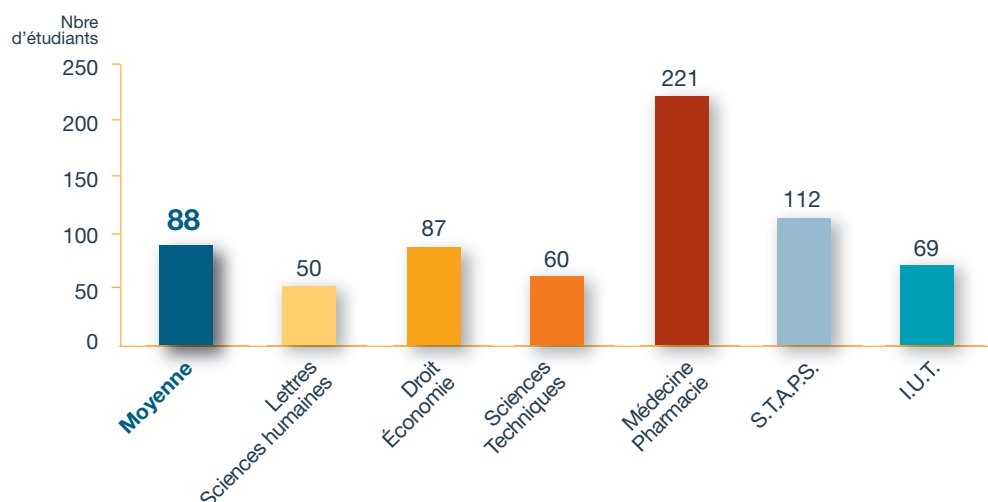
On peut néanmoins remarquer des différences selon les disciplines considérées :



Le nombre moyen de pages d'un support de cours comportant des OPSR varie ainsi dans un rapport de 1 à 2 selon les disciplines (15 à 30 pages), à l'exception de la Médecine Pharmacie. En effet, dans ce dernier cas, les étudiants reçoivent des documents nettement plus volumineux (42 pages), mais en moins grand nombre (ceux-ci représentent seulement 3 % du total collecté, cf. p. 10).

2.1.2. Diffusion moyenne des supports de cours

En moyenne, un support de cours est distribué à **88 étudiants**.
On observe des variations selon les disciplines.



La diffusion nettement plus élevée en Médecine s'explique par le poids des effectifs de la première année.

2.1.3. Part des supports de cours comportant des œuvres protégées

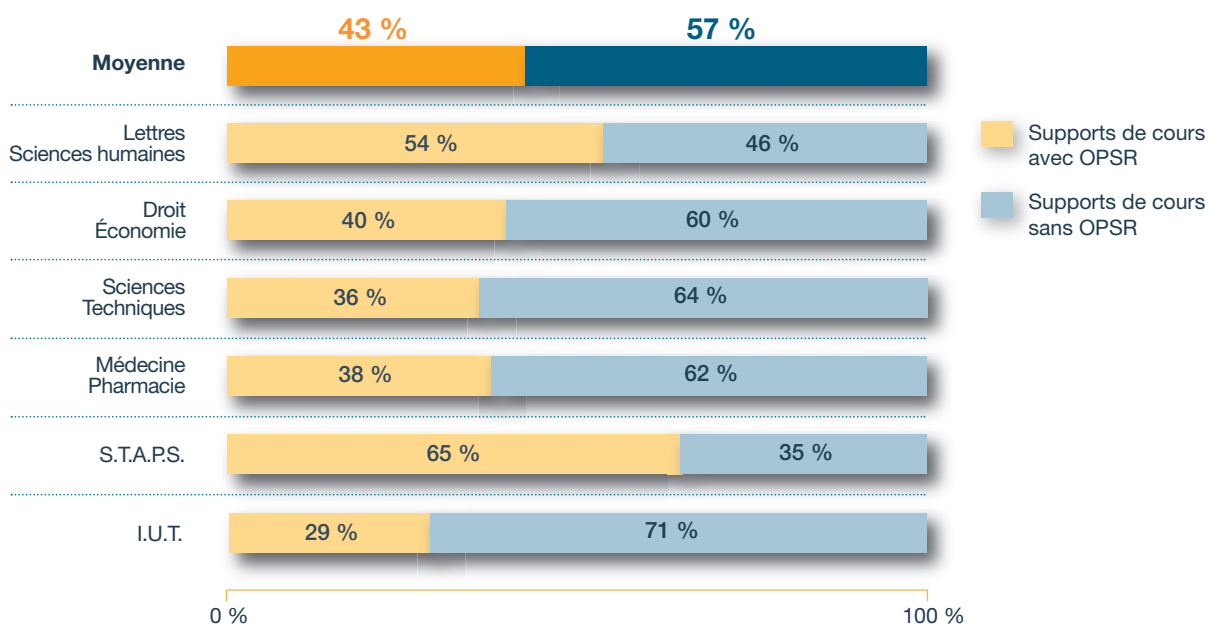
Comme précisé précédemment, l'analyse détaillée de chaque support de cours reçu a consisté en premier lieu à repérer s'il comportait ou non des extraits d'OPSR.

Ainsi, sur les **36 218** supports collectés au titre de la présente étude, **14 441** comprennent des extraits de publications protégées.

A contrario, **21 777** supports ne comportent aucune copie d'œuvre protégée. Ils sont constitués de textes rédigés par l'enseignant, accompagnés le cas échéant de documents non protégés par le droit d'auteur.

En moyenne, **43 %** des supports de cours distribués aux étudiants **comportent des OPSR**.

Selon les disciplines considérées, ces proportions varient de la façon suivante :



On note qu'en Lettres Sciences humaines, plus d'un support sur deux comprend des extraits de publications protégées.

L'analyse consiste ensuite, compte tenu de la taille des supports de cours et du nombre d'étudiants auxquels ils sont destinés, à examiner le volume global de pages de copies diffusées.

2.2. ANALYSE DES VOLUMES DE PAGES DE COPIES DIFFUSÉES

2.2.1. Nombre de pages de photocopies reçues par étudiant et par an

Si l'on considère la totalité des supports de cours collectés, en tenant compte de la diffusion de chacun d'entre eux, on peut estimer à plus de **56 millions le nombre global de pages remises** aux 131 933 étudiants de l'échantillon pour l'année universitaire 2013/2014.

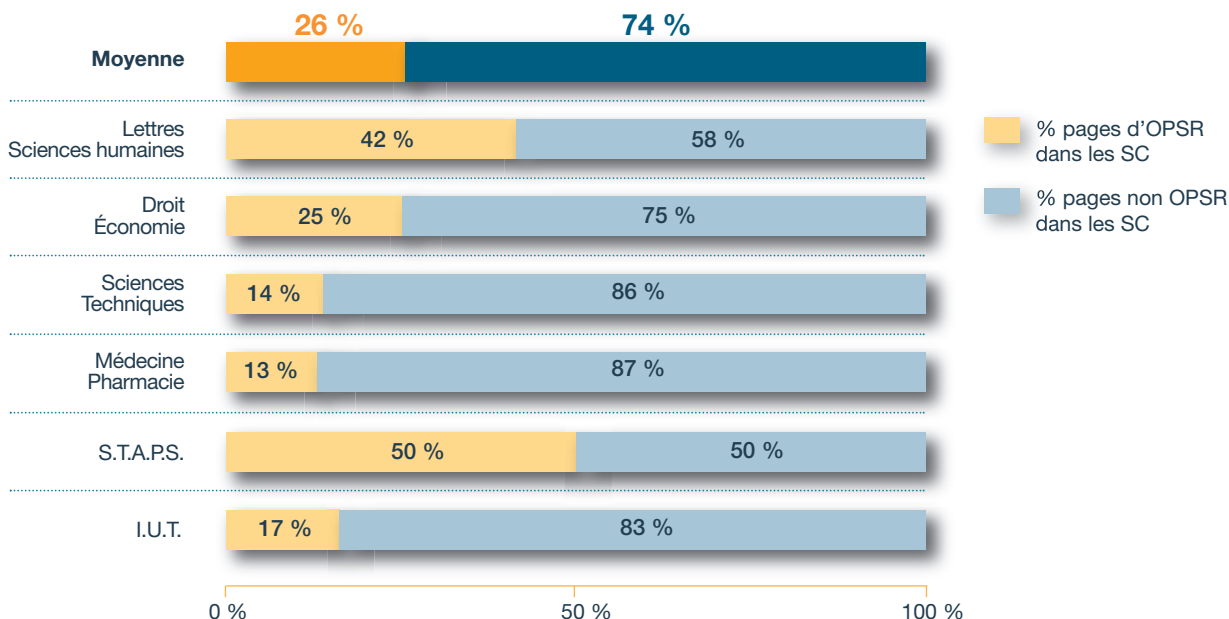
Ainsi, un **étudiant de l'échantillon reçoit près de 430 pages de photocopies** à titre de support de cours de la part de ses enseignants.

Disciplines	Nbre total de pages diffusées	Effectifs	Nbre moyen de pages par étudiant
1 - Lettres Sciences humaines	6 202 408	27 560	225
2 - Droit Économie	20 304 489	46 706	435
3 - Sciences Techniques	7 416 687	20 846	356
4 - Médecine Pharmacie	13 953 400	21 535	648
5 - S.T.A.P.S.	580 554	2 941	197
6 - I.U.T.	7 992 110	12 345	647
TOTAL	56 449 648	131 933	428

2.2.2. Proportion de pages d'œuvres protégées sur l'ensemble des copies diffusées

Sur le volume total de 56 millions de pages, **plus de 12 millions sont constituées de copies de publications protégées** (cf. annexe 3 : 12 314 450 pages).

On observe qu'en moyenne, **26 % des pages** de photocopies diffusées aux étudiants sont constituées d'extraits d'œuvres protégées.



Cette proportion de pages d'OPSR varie sensiblement selon les disciplines :

- elle est inférieure à 20 % pour les Sciences, la Santé et les IUT,
- elle représente un quart des pages pour le Droit Économie,
- et dépasse 40 % pour les Lettres Sciences humaines et les STAPS.

2.2.3. Proportion de pages d'œuvres protégées dans les supports de cours avec OPSR

Si l'on considère **uniquement** les supports de cours comportant des copies d'OPSR, près d'une page sur deux est une copie de publication (**44 %** du nombre total de pages).

Toutefois, selon les disciplines, on note d'importantes variations de cette proportion :

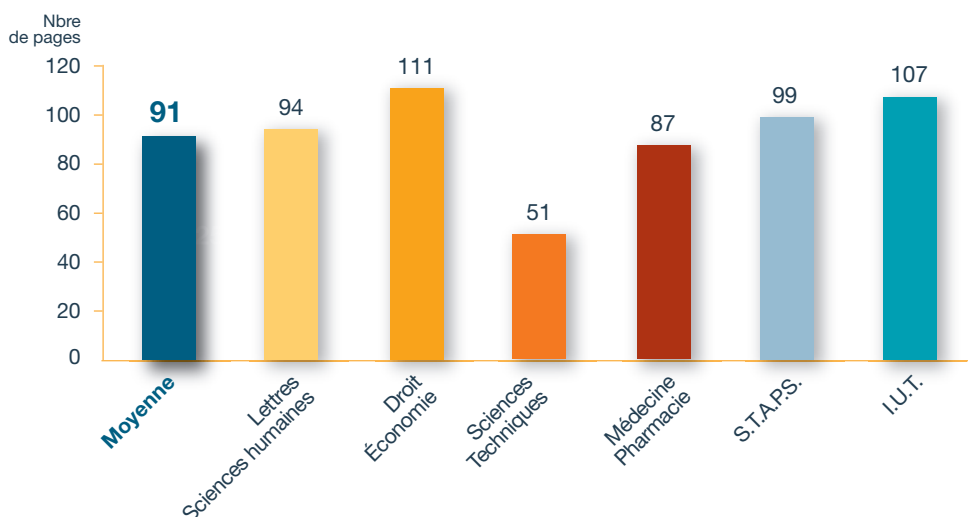
- 68 % en STAPS,
- 56 % en Lettres Sciences humaines,
- 51 % en Droit Économie,
- 43 % en IUT,
- 31 % en Sciences Techniques,
- 18 % en Médecine Pharmacie.

2.2.4. Nombre moyen de pages de copies d'œuvres protégées reçu par étudiant

Une fois déterminé le nombre total de pages d'OPSR contenues dans les supports de cours collectés, l'analyse a consisté à calculer le nombre moyen de pages de copies soumises à redevance que reçoit un étudiant au cours de sa formation (NPE = Nombre de Pages par Etudiant).

Pour ce faire, le volume global de pages de copies d'OPSR observé a été rapproché des effectifs auxquels ces documents sont remis pour chacune des UFR considérées, puis pour chaque discipline.

Toutes disciplines confondues, on observe une moyenne pondérée de **91 pages** de reprographies de publications protégées reçues **par un étudiant au cours d'une année**.



On note que, pour l'ensemble des disciplines, le NPE se situe autour d'une centaine de pages, à l'exception des Sciences Techniques.

On remarque toutefois, pour une même discipline, d'importantes variations de NPE entre les différents établissements (cf. annexe 3).

Une fois estimé le nombre de pages de copies d'œuvres protégées que reçoit, en moyenne, un étudiant au cours de sa formation, il convient d'examiner les types de publications principalement reproduites.

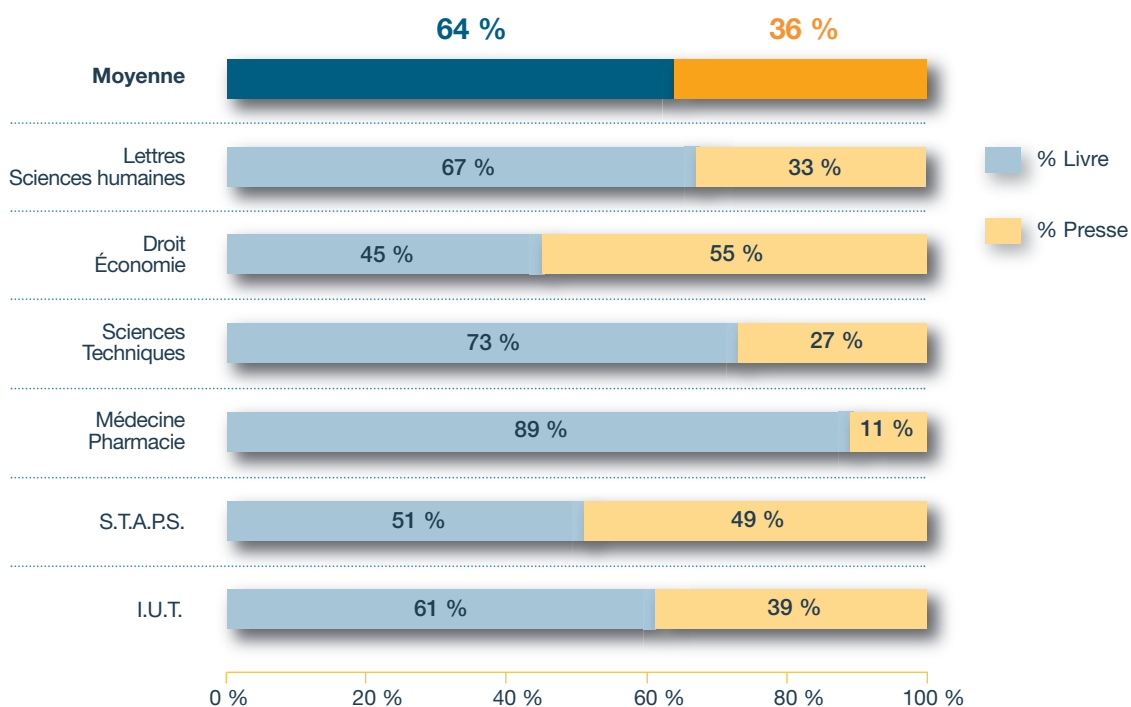
2.3. LES CATÉGORIES D'ŒUVRES PHOTOCOPIÉES

L'analyse fine des supports de cours permet d'attribuer une catégorie de publication à chaque extrait d'œuvre identifiée, en fonction de la typologie adoptée par le CFC (cf. annexe 2).

2.3.1. La répartition Livre/Presse

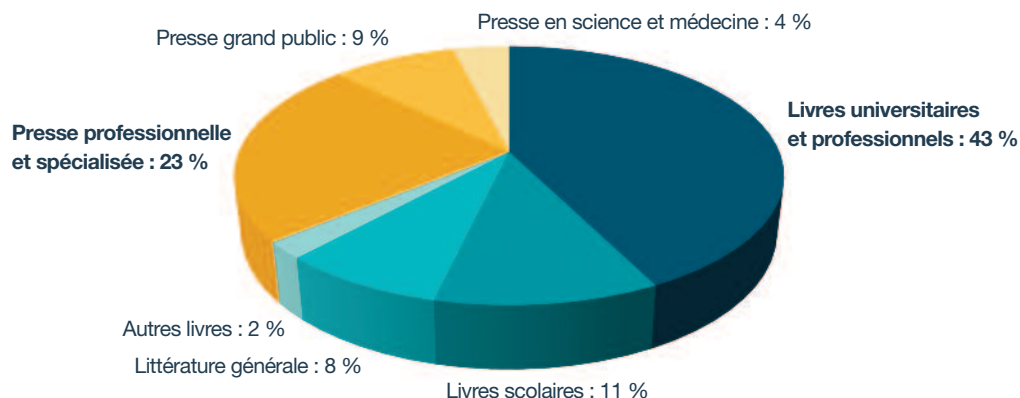
D'une façon générale, on observe une **prédominance de la part du Livre** (64 % des pages diffusées) par rapport à celle de la Presse (36 %).

A contrario, la part de la Presse est supérieure à celle du Livre en Droit Économie.



2.3.2. Les principales catégories d'œuvres copiées

De façon plus précise, les différentes catégories de publications copiées se répartissent de la façon suivante (cf. annexe 4) :



On note que les **deux tiers** des copies d'œuvres protégées diffusées concernent **deux types de publications** : les livres universitaires et professionnels (43 %) et la presse professionnelle et spécialisée (23 %).

2.2.3. Les trois principales catégories d'œuvres copiées selon les disciplines

Si l'on examine, pour chaque discipline, les trois catégories de publications les plus photocopées, on constate que les **livres universitaires et professionnels représentent la principale source de copie**, sauf pour le Droit Économie et les STAPS pour lesquels la presse professionnelle et spécialisée prédomine.

Disciplines	1 ^{re} catégorie de publication la plus copiée	2 ^e catégorie de publication la plus copiée	3 ^e catégorie de publication la plus copiée
1 - Lettres Sciences humaines	Livres universitaires et professionnels 23 %	Presse professionnelle et spécialisée 18 %	Livres scolaires et parascolaires 18 %
2 - Droit Économie	Presse professionnelle et spécialisée 46 %	Livres universitaires et professionnels 40 %	Presse grand public 5 %
3 - Sciences Techniques	Livres universitaires et professionnels 47 %	Livres scolaires et parascolaires 21 %	Presse professionnelle et spécialisée 10 %
4 - Médecine Pharmacie	Livres universitaires et professionnels 86 %	Presse professionnelle et spécialisée 9 %	Livres professionnels en sciences et médecine 2 %
5 - S.T.A.P.S.	Presse professionnelle et spécialisée 41 %	Livres universitaires et professionnels 41 %	Presse grand public 5 %
6 - I.U.T.	Livres universitaires et professionnels 41 %	Presse professionnelle et spécialisée 16 %	Livres scolaires et parascolaires 15 %

Dans le cas de la Médecine Pharmacie, on observe un recours très important au Livre universitaire et professionnel, en raison notamment du poids des effectifs de 1^{re} année au sein de l'échantillon.

CONCLUSION

Principaux résultats et comparaison avec l'étude menée en 2004/2005

La présente étude, réalisée par la CPU et le CFC au cours de l'année 2013/2014, a consisté en une analyse détaillée des photocopies distribuées à titre de support de cours par les enseignants aux étudiants d'un échantillon de composantes universitaires, selon une démarche similaire à celle adoptée dans le cadre de l'étude menée en 2004/2005.

Les principaux résultats présentés ci-dessous sont mis en perspective avec ceux de la précédente analyse.

> Les deux études portent sur **un échantillon de taille équivalente** : une cinquantaine de composantes universitaires, issues de 19 établissements, dont les effectifs représentent 8 % de la population étudiante française.

> **Le nombre de pages de photocopies d'œuvres protégées diffusé en moyenne à un étudiant au cours d'une année est stable** : 91 pages contre 94 pages en 2004/2005.

Cette situation s'explique par une combinaison d'éléments qui traduisent des évolutions à la baisse ou à la hausse des pratiques de copie :

■ évolutions à la baisse :

- le nombre de documents collectés est moins important : 36 218 contre 47 609 précédemment (soit - 24 %) ;
- le nombre total de pages de photocopies distribuées en moyenne à un étudiant au cours d'une année a diminué : 430 pages contre 520 (soit - 17 %) ;
- la part des supports de cours comportant des extraits d'œuvres protégées est moins élevée : 43 % contre 50 % lors de la précédente étude (soit - 14 %) ;

■ évolutions à la hausse :

- les supports de cours comprenant des copies de publications sont nettement plus volumineux : 25 pages contre 16 en 2004/2005, soit une augmentation de 56 % ;

- les documents sont diffusés, en moyenne, à un nombre plus important d'étudiants : 88 contre 68 précédemment, soit une hausse de près de 30 % (alors que dans le même temps, les effectifs universitaires n'ont augmenté que de 11 %) ;
- la proportion de copies d'œuvres protégées sur l'ensemble des pages de photocopies diffusées est plus élevée : 26 % contre 18 % dans le cadre de l'étude précédente (+ 44 %).

> En ce qui concerne les types de publications copiées, on observe également une relative stabilité dans la mesure où les deux principales catégories d'œuvres utilisées, qui représentent deux tiers des copies diffusées, sont les mêmes : les livres universitaires et professionnels (43 % contre 46 % en 2004/2005) et les revues professionnelles et spécialisées (23 % contre 19 % en 2004/2005).

Toutefois, on note une diminution de la part des copies d'ouvrages (64 % contre 71 % en 2004/2005) par rapport aux copies de publications de presse.

Ainsi, si la comparaison des deux études montre une évolution dans le sens d'une moindre diffusion de supports de cours sous forme papier, le recours aux copies d'œuvres protégées par les enseignants s'avère constant en volume comme en structure.

ANNEXES

Annexe 1

Supports de cours reçus par établissement

Université	Effectifs	% sur total effectifs	Supports de cours reçus	% sur total SC reçus
étab 1	9 778	7 %	1 093	3 %
étab 2	11 058	8 %	3 970	11 %
étab 3	10 559	8 %	4 471	11 %
étab 4	7 014	5 %	2 356	7 %
étab 5	6 399	5 %	1 332	4 %
étab 6	5 553	4 %	3 847	10 %
étab 7	7 342	6 %	2 729	8 %
étab 8	6 454	5 %	389	1 %
étab 9	10 360	8 %	1 781	5 %
étab 10	8 854	7 %	4 918	13 %
étab 11	2 805	2 %	943	3 %
étab 12	4 740	4 %	3 978	11 %
étab 13	11 986	9 %	1 529	4 %
étab 14	11 515	8 %	825	2 %
étab 15	4 046	3 %	258	1 %
étab 16	5 165	4 %	341	1 %
étab 17	4 626	4 %	548	2 %
étab 18	1 080	1 %	353	1 %
étab 19	2 599	2 %	557	2 %
Global	131 933	100 %	36 218	100 %

LIVRE

- L.1** - Livres de poche
- L.2** - Livres scolaires et parascolaires
- L.3** - Littérature générale
- L.4** - Livres universitaires et professionnels
- L.5** - Livres pratiques
- L.6** - Livres professionnels en sciences et médecine
- L.7** - Livres fortement illustrés

PRESSE

- P.1** - Presse grand public grande diffusion
- P.2** - Presse grand public
- P.3** - Presse professionnelle
- P.4** - Presse professionnelle et culturelle spécialisées
- P.5** - Presse professionnelle en sciences et médecine
- P.6** - Ouvrages professionnels scientifiques, techniques et médicaux à mise à jour périodique
- P.7** - Lettres professionnelles à diffusion restreinte

Annexe 3

Détail des NPE* par discipline et par composante

Université	NPE annuel		
	effectifs	nbre de pages d'OPSR	NPE
1 - Lettres Sciences humaines			
étab 1	6 217	282 129	45
étab 2	2 453	332 424	136
étab 3	2 761	244 825	89
étab 4	4 177	692 177	166
étab 5	6 399	342 625	54
étab 6	5 553	700 967	126
Total - Lettres Sciences humaines	27 560	2 595 146	94
2 - Droit Économie			
étab 1	3 561	49 605	14
étab 2	6 836	533 815	78
étab 3	4 448	687 680	155
étab 4	1 336	433 423	324
étab 7	7 342	2 080 323	283
étab 8	6 454	159 979	25
étab 9	10 360	431 669	43
étab 10	6 369	787 695	124
Total - Droit Économie	46 706	5 164 188	111
3 - Sciences Techniques			
étab 3	2 367	225 854	95
étab 11	2 078	55 426	27
étab 12	2 556	504 841	198
étab 13	10 028	263 392	26
étab 14	3 817	17 313	5
Total - Sciences Techniques	20 846	1 066 826	51
4 - Médecine Pharmacie			
étab 15	4 046	146 176	36
étab 16	5 165	14 015	3
étab 17	4 626	80 877	17
étab 14	7 698	1 629 495	212
Total - Médecine Pharmacie	21 535	1 870 562	87
5 - S.T.A.P.S.			
étab 3	983	107 525	109
étab 13	1 958	184 002	94
Total - S.T.A.P.S.	2 941	291 527	99
6 - I.U.T.			
étab 18	1 080	236 359	219
étab 2	1 769	108 191	61
étab 11	727	11 248	11
étab 4	1 501	80 636	54
étab 12	2 184	269 230	123
étab 19	2 599	302 885	117
étab 10	2 485	317 651	128
Total - I.U.T.	12 345	1 326 201	107
Global	131 933	12 314 451	

* NPE : Nombre moyen de Pages par Etudiant

Annexe 4

Détail des catégories de publications copiées

LIVRE						
L1	L2	L3	L4	L5	L6	L7
Livres de poches	Livres scolaires et parascolaires	Littérature générale	Livres universitaires et professionnels	Livres pratiques	Livres professionnels et sciences et médecine	Livres fortement illustrés
3,5 %	11,1 %	4,7 %	42,5 %	0,1 %	0,7 %	1,4 %

PRESSE						
P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7
Presse grand public grande diffusion	Presse grand public	Presse professionnelle	Presse professionnelle et culturelle spécialisée	Presse professionnelle en sciences et médecine	Ouvrages professionnels scientifiques médicaux à mise à jour périodique	Lettres professionnelles à diffusion restreinte
6,2 %	2,5 %	0,7 %	22,5 %	3,8 %	0,1 %	0,0 %



Centre Français
d'exploitation
du droit de Copie

20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris - Tél. : 01 44 07 47 70 Fax : 01 44 07 57 40
enseignement-superieur@cfcopies.com - www.cfcopies.com